DOCUMENT RESUME

ED 148 131 FL 009 092

AUTHOR Chalon, Y.
TITLE Pedagogie des Langues et Prospective: Reflexions Pour 1984 (Language Instruction and the Future: Reflections for 1984). Melanges Pedagogiques, 1971.
INSTITUTION Nancy Univ., (France). Centre de Recherches et d'Applications Pedagogiques en Langues.
PUB DATE 71
NOTE 17p.; In French

EDRS PRICE MF-$0.83 HC-$1.67 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Biculturalism; *Bilingualism; Cultural Factors; *Educational Policy; English (Second Language); German; *Language Instruction; *Language Planning; Political Influences; Secondary Education; *Second Language Learning; Second Languages
IDENTIFIERS *France; United States

ABSTRACT

This article explores the possible language teaching situation for the generation born in 1964, with a view toward preparing for the challenges that 1984 will bring. A large percentage of the French population will find a second European language indispensable. To this end, secondary education will have to become an arena of linguistic experimentation, leading to diversification and flexibility in language instruction models, reflecting local, regional, and national differences. This is expected to create a type of bilingualism, with cultural implications. The type of bilingualism envisioned is not a national, politically imposed one, but an individual bilingualism. Thus the choice of second language must be left up to the individual. However, the predominance of the English language, as well as the American culture, cannot be overlooked. In terms of political action, it is hoped that the importance of the mastery of a second language for the economic well-being of the country will be recognized and acted upon. (AM)

****
* Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
* materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
* to obtain the best copy available. Nevertheless, items of marginal *
* reproducibility are often encountered and this affects the quality *
* of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
* via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
* responsible for the quality of the original document. Reproductions *
* supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *
****

ED148131

MELANGES PEDAGOGIQUES 1971

PEDAGOGIE DES LANGUES ET PROSPECTIVE

REFLEXIONS POUR 1984

Y. CHALON

C.R.A.P.E.L.

FL009092

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

C.R.A.P.E.L.

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC) AND USERS OF THE ERIC SYSTEM."

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

En 1964, le Commissaire au Plan, M. Pierre Massé, présentait dans un petit livre intitulé "Réflexions pour 1985" (1) la synthèse des travaux du "groupe 1985" constitué pour "étudier sous l'angle des faits porteurs d'avenir ce qu'il serait utile de connaître dès à présent de la France de 1985 pour éclairer les orientations générales du Ve plan". Comme toute étude prospective, l'ouvrage s'attachait moins à "deviner hasardeusement le probable, qu'à préparer efficacement le souhaitable". A mesure que se rapproche la date qu'assignait Orwell à son utopie, il n'est pas inutile de reprendre les conclusions des experts qui dans le domaine de la formation des hommes s'attachaient à dessiner quelques figures de l'avenir "intelligibles pour l'esprit et utiles pour l'action" - et de les appliquer au domaine qui nous intéresse ici, celui de la formation linguistique de la génération née en 1964.

Les auteurs avancent un chiffre "-sur 100 Français âgés de 17 ans, près de 100 iront à l'école, contre 28 en 1960 et probablement 42 en 1970-" (2) et ils ajoutent un peu plus loin : "La possession (devant aller presque jusqu'au bilinguisme) d'une langue européenne, en plus du Français, sera pratiquement indispensable pour une large partie de la population (au moins les 10 % constituant les "élites" " (3).

C'est ce problème du "bilinguisme indispensable" que nous retiendrons pour notre analyse et conscient qu'une des missions de la prospective ce n'est pas deviner l'avenir probable, mais préparer l'avenir

(1) Réflexions pour 1985. La Documentation Française, Paris, 1964
(2) Ibid. p. 39
(3) Ibid. p. 43

souhaitable, "tâcher de rendre probable l'avenir souhaitable", nous tenterons de déterminer les implications pédagogiques, culturelles et politiques de ce voeu. Car le problème a une triple dimension, pédagogique, culturelle et politique ; une dimension pédagogique : il importe de savoir à quelles conditions l'objectif visé est réalisable ; une dimension culturelle : il convient de déterminer les implications de la création d'un biculturalisme ; une dimension politique : il faut dire clairement de quel bilinguisme il s'agit, c'est-à-dire de quelles langues européennes ou de quelle langue européenne on va promouvoir l'acquisition et qui en définitive déterminera le choix de telle grande langue sur telle autre.

Il faudra dire clairement aussi ce que recouvre ce chiffre de 10 %. Est-ce à dire 10 % de chaque groupe socio-professionnel - ou va-t-on continuer à voir ce privilège qu'est la maîtrise d'une langue seconde - ce privilège et ce pouvoir, réservés, comme c'est le cas aujourd'hui à ceux que D. Gabor appelle les "hommes exceptionnels" ? (4).

UN DEFI PEDAGOGIQUE

Cet objectif est-il pédagogiquement réalisable ? Notons d'abord que les auteurs de l'étude établissent implicitement une différence entre le bilinguisme des élites et "l'attention beaucoup plus grande qui aura été apportée à l'enseignement des langues vivantes" (5). Une population entièrement scolarisée jusqu'à 17 ans aura été, si le système actuel se prolonge, pendant quatre ans au moins exposée à au moins une langue vivante.

Mais (6), il est chimérique de penser qu'alors, au terme de la

(4) D. Gabor. Inventons le Futur (Inventing the Future) trad. J. Metadier, Paris, 1969.

(5) Réflexions pour 1985, p. 40.

(6) "Dans l'ensemble, les élèves sortis des écoles d'enseignement général et des établissements de l'enseignement secondaire spécialisé ou supérieur connaissent mal les langues étrangères. Ne possédant qu'un vocabulaire restreint et des notions livresques de grammaire, ils sont incapables de traduire sans dictionnaire. Pour ce qui est de parler, leurs aptitudes sont encore moindres". Pravda citée par E.Glynn Lewis dans "Foreign and Second Language Teaching in the U.S.S.R.". E.T.I.C. Occasionnal Paper, n°1, 1962. Cette remarque du journal soviétique rejoint les constatations faites dans plusieurs pays européens sur l'inefficacité de l'apprentissage linguistique scolaire. Ne peut-on penser que, plus que les méthodes utilisées, ou les moyens mis en oeuvre, c'est le principe même de l'enseignement extensif dans l'adolescence qui est en cause ?

scolarité obligatoire, un nombre appréciable de jeunes Français sera bilingue au sens retenu ici : connaissance étendue et active d'une seconde langue. Sauf dans quelques cas exceptionnels, l'objectif ne sera pas atteint. Ce sera donc par une prolongation de la période d'apprentissage, ou par son intensification que l'on pourra réduire la distance qui sépare la réalité du souhaitable. Plusieurs hypothèses sont à envisager et, disons-le tout de suite, elles ne sont pas exclusives les unes des autres. Prolonger la scolarité peut s'entendre de deux façons puisqu'on peut la prolonger aux deux extrémités - soit en perfectionnant à l'âge adulte l'acquisition scolaire soit en faisant débuter cette acquisition beaucoup plus tôt, dès l'école maternelle -. Ici, nous quittons le domaine de la conjecture pour entrer dans celui de l'analyse d'expérimentations. Mais on peut également préférer à l'extension de la scolarité, l'intensification de l'apprentissage linguistique. Là, également, il convient de répertorier les expériences. On voit que dans les deux hypothèses - prolongation, ou intensification, on est arrivé à poser le problème de l'âge optimum d'initiation linguistique. On sait que ce problème retient depuis 20 ans l'attention des physiologues et des psychologues. On voit aussi quel danger il y aurait à ne tenir compte que de critères purement physiologiques ou psychologiques pour la détermination de cet âge optimum. D'autres facteurs interviennent qui demandent à être pris en considération. Ce n'est pas dans la première enfance, ou même au cours de l'adolescence, que la motivation sociale pour l'apprentissage d'une seconde langue est la plus forte mais au seuil de la vie adulte. C'est alors seulement, en France du moins, que se font sentir les incitations économiques à la communication en langue étrangère. Car ce n'est pas en abordant la vie professionnelle, mais souvent une dizaine d'années plus tard, alors qu'ils accèdent aux responsabilités, que les ingénieurs et les cadres ont à utiliser la langue étrangère. Et il est évident que l'acquisition d'une langue-outil ne saurait être séparée dans le temps des occasions d'utilisation de cet outil.

Revenons un instant sur la première des hypothèses considérées, celle qui préconise "l'acquisition précoce des langues vivantes par la méthode naturelle" (7), ou plus précisément l'initiation précoce aux langues vivantes en milieu scolaire. Entreprise pour la première fois en France, il y a une douzaine d'années, dans des écoles maternelles de Nancy et de

(7) A.Delaunay "L'acquisition précoce des langues vivantes par la méthode naturelle" in Revue Française de Pédagogie, n° 14 (janvier-février-mars 1971) pp. 5-13.

Paris, cette initiation a été étendue depuis 1968 à 37 départements. "Les statistiques encore incomplètes établies pour l'année scolaire 1969/70 donnent environ 550 classes anglaises et 250 classes allemandes dans 21 départements pour l'allemand et 36 pour l'anglais" (8).

Cette méthode naturelle n'est pas la reprise pure et simple des expériences qui, sous ce nom, virent le jour au début du siècle (9). Elle se fonde sur une double justification, expérimentale et physio-psychologique. Proposant comme exemple les situations linguistiques observées en Alsace et en Lorraine germanophone après 1918, et de nos jours en Catalogne, au Pays Basque ou au Québec, Madame Delaunay propose une extension de ces situations par l'acquisition pratiquement simultanée de la langue maternelle et de la langue seconde. Elle appuie son argumentation sur les travaux réalisés par l'équipe du professeur Penfield de l'Université de Montréal (10). Mais, comme beaucoup de pédagogues passionnés, Madame Delaunay fait surtout un acte de foi. Elle écrit elle-même en exergue à son article : "L'adhésion à une méthode d'avant-garde est un acte de foi qui devient un acte de raison". Que la foi soulève les montagnes en pédagogie comme en religion, nous le savions. Et l'effet Hawthorne dont on nous parle tant aujourd'hui est-il autre chose que le signe manifeste de l'efficace de la foi pédagogique ? Mais il n'en est pas moins nécessaire de voir à quelles conditions cet acte de foi peut devenir un acte de raison. En ne retenant pas la distinction entre diglossie et bilinguisme (11), Madame Delaunay passe sous silence une différence fonda-

(8) Ibid. p. 11.

(9) Voir O. Jespersen "How to Teach a Foreign Language" London, 1904 p. 2.

(10) Sans s'y référer explicitement, Madame Delaunay cite en français des extraits de deux ouvrages de W. Penfield :
- A Consideration of the Neuro-physiological Mechanism of speech and some Educational Consequences. Proceedings of the American Academy of Arts & Sciences : Vol. 82 n. 5, 1953.
- Speech and Brain Mechanisms, Princetown, 1959.

(11) Voir par exemple sur cette distinction : A. Martinet, Eléments de linguistique générale, Paris, 1970, § 5-4.

mentale entre la situation d'apprentissage de la langue nationale pour les Basques, ou les Alsaciens et celle de l'apprentissage de la langue seconde par les enfants des écoles dont la langue maternelle est le français. Qu'il s'agisse des Alsaciens de 1918, des Basques d'aujourd'hui ou des Canadiens de Montréal, ils sont dès leur naissance affrontés à un monde bilingue auquel il leur est indispensable de s'intégrer. Or cette situation de communication ne peut pas être reproduite artificiellement, dans la salle de classe, même avec le concours de jardinières d'enfants anglaises ou allemandes. Le parallèle avec la nurse des familles bourgeoises d'antan est séduisant mais trompeur. D'abord l'univers de la nursery était beaucoup plus enveloppant que celui de l'école. Souvent même, il se confondait avec le tout de l'univers enfantin, la nurse remplaçant en fait la mère pour l'enfant. La coïncidence entre l'univers de la nursery et celui de l'expérience quotidienne était parfaite. Or, dans le cas de l'initiation précoce dans nos écoles françaises, en dehors de situations privilégiées, il n'y a pas renforcement par le milieu familial des acquisitions faites en classe. On aperçoit aisément une autre difficulté qui découle de cette absence de renforcement. L'expérience n'a de sens que si elle peut être prolongée jusqu'au moment de l'utilisation effective de la langue seconde en situation naturelle, donc, pratiquement, pendant toute la scolarité. Ce n'est qu'au terme de cette scolarité adaptée (création d'enseignement de langue à l'école primaire, développement de C.E.S. bilingues) que l'expérience pourra être jugée. Or, même si les premières classes de langue à l'école maternelle ont été ouvertes en 1958, faute de "suivi" il n'est pas encore possible de se prononcer sur leur intérêt. L'ouverture des C.E.S. bilingues rendra possible cette évaluation. Mais il faudra attendre une dizaine d'années pour dire si la généralisation de l'expérience aura été ou non bénéfique. Nous ne croyons pas pécher ici par excès de pessimisme. Nous ne faisons que rejoindre les conclusions de R. Titone lorsqu'il écrit : "L'appedimento é un processo di tutto il fanciullo immerso nella totalità della situazione"(12) et lorsqu'il ajoute "Il problema dell età deve essere ulteriormente definito sia per quanto riguarda le prove scientifiche sinora addotte (e tratte dalla fisiologia e dalla psicologia) sia per quanto riguarda gli effetivi risultati di una precoce applicazione didattica. Ciò richiederebbe un esperimento

(12) R. Titone."Psicolinguistica Applicata", Rome 1971, p. 202 ("L'apprentissage est un processus concernant l'enfant tout entier plongé dans une situation globale.

a lunga scadenza condotto su una intiera generazione di alunni" (13). Les experts canadiens font preuve d'une égale prudence : "Comme les milieux diffèrent sur le plan linguistique, on ne saurait proposer un âge uniforme pour le début de cet enseignement. Chez les francophones, l'âge idéal n'est pas nécessairement le même pour un enfant d'Ottawa et un enfant de Québec. Il ne s'est pas fait suffisamment de recherches à ce sujet. Si nous parvenions à mieux connaître l'aptitude des enfants à apprendre et l'influence exercée sur eux par le milieu, le problème n'en serait pas résolu pour autant, car il faut aussi tenir compte de la possibilité de créer en classe une situation favorable à l'apprentissage... On aurait tort d'enseigner la langue seconde dans les premières années de l'école élémentaire si l'on n'était pas sûr de pouvoir offrir par la suite un enseignement continu et gradué" (14).

La seconde hypothèse, celle de la prolongation post-scolaire, à la différence de la première est entièrement conditionnée par l'apprentissage antérieur. Il est intéressant dans ces conditions de mesurer la pesanteur de cet apprentissage et nous sommes amené, d'entrée de jeu, à faire une observation fondée sur la distribution comparée des choix selon les langues choisies dans l'enseignement secondaire. Rappelons brièvement quelques chiffres (15) - dans l'enseignement secondaire (1e et 2e langues confondues) en 1958, 80 % des élèves faisaient de l'anglais,

22 %	"	"	l'allemand,
13,3 %	"	"	l'espagnol,
et moins de 5 %	"	"	l'italien,

(13) R. Titone. Psicolinguistica Applicata, Rome, 1971, p. 213 ("Le problème de l'âge doit être défini par la suite aussi bien en ce qui concerne les preuves scientifiques avancées jusqu'à présent qu'en ce qui concerne les résultats effectifs d'une mise en oeuvre pédagogique précoce. Ceci réclamerait des expériences à longue échéance conduites sur toute une génération d'élèves.

(14) Canada, Commission Royale pour l'Etude du Bilinguisme et du Biculturalisme. Vol. 2, L'Education, Ottawa, 1968, p. 248.

(15) Voir : - Information statistique. Supplément au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

- Tableaux de l'Education Nationale ed. 1970 Service Central des Statistiques et Sondages. Ministère de l'Education Nationale. Direction chargée de la Prévision, p. 564/5.

en 1968, 87 % des élèves faisaient de l'anglais,
27 % " " l'allemand,
14,9 % " " l'espagnol,
et moins
de 4 % " " l'italien.

Pour la première langue, on constatait que 79 % des élèves faisaient de l'anglais en 1968 contre 77 % en 1958 ; 15,9 % faisaient de l'allemand contre 15 % ; 4 % de l'espagnol contre 5,5 % et 0,6 % de l'italien contre 1,5 %. La suppression récente de la seconde langue obligatoire risque de renforcer les tendances marquées dans l'évolution des effectifs de la première langue.

Les conséquences de cette évolution apparaissent tout de suite à quiconque s'interroge sur le perfectionnement et le recyclage en langues des adultes. Le problème sera de moins en moins un problème d'initiation des débutants pour l'anglais, de plus en plus un problème de débutants pour les autres langues, l'allemand occupant une position particulière. Parler de la pédagogie des langues aux adultes, si les tendances actuelles se confirment, et elles correspondent à ce qui est observable partout en Europe, c'est parler de deux choses distinctes : d'un côté la pédagogie de l'anglais, de l'autre celle des autres langues. Si l'on veut par ailleurs éviter une prolongation exagérée de la durée d'apprentissage au niveau post-scolaire, et c'est là une nécessité imposée par les limites même de la disponibilité des auditoires adultes, on voit que cet enseignement de recyclage (pour l'anglais), d'initiation (pour les autres langues) devra obligatoirement revêtir un caractère intensif. Or, si l'on dispose actuellement d'expérimentations assez nombreuses sur l'apprentissage accéléré en laboratoire de langues (apprentissage essentiellement de la compréhension et de l'expression orales), on est beaucoup moins renseigné sur les formes intensives d'apprentissage des autres aptitudes. On voit mieux maintenant combien il importe, pour les langues dont l'étude est en régression, d'envisager des formes tout à fait nouvelles d'acquisition. La survie du rayonnement de certaines cultures est à ce prix. Et cela est vrai, dans une grande mesure, du français langue étrangère.

L'enseignement secondaire doit donc, au cours des prochaines années, devenir un champ d'expérimentations linguistiques précises, inspirées des initiatives prises souvent en dehors de l'Université et quelquefois par elle pour ce qui regarde l'apprentissage des adultes, menées dans des

conditions scientifiques rigoureuses, reposant sur des analyses de la situation nationale, régionale et locale, car c'est aux trois niveaux qu'il importe d'être renseigné.

Plusieurs domaines doivent être explorés en priorité : analyse factorielle des choix linguistiques des élèves, et des parents d'élèves :

. étude comparée des performances suivant des schémas différenciés d'apprentissage : apprentissage extensif long (7 ans), moyen (5 ans), bref (3 ans), apprentissage intensif moyen (3 ans), apprentissage intensif bref (1 an), et ceci à partir de différents âges d'initiation ;

. étude comparée des résultats selon les situations géographiques des établissements(zones rurales, zones urbaines) ;

. Place de l'autonomie dans l'acquisition du langage (détermination de minima en vue d'un apprentissage autonome) ;

. redéfinition des objectifs de l'enseignement des langues dans le secondaire,dans la perspective de l'éducation permanente.

Toutes ces recherches devraient permettre d'introduire beaucoup de souplesse dans le déroulement des études linguistiques, et certainement de ne plus contraindre l'élève à suivre un seul cheminement (extensif long) pour la première langue.

Mais il importe de se souvenir que ces expérimentations ne doivent pas viser à substituer une méthode nouvelle, un système nouveau, à la méthode ou au système actuellement en vigueur. Elles doivent au contraire permettre le développement parallèle de plusieurs méthodes, de plusieurs systèmes, répondant ainsi à des vocations ou à des talents différents. Pédagogiquement, c'est donc en renforçant les expériences que nous pourrons relever le défi du Commissaire au Plan. C'est que toute prospective débouche nécessairement sur l'expérimentation, préalable indispensable à la construction de "modèles" pour l'avenir. Mais ces "modèles" ne doivent pas être nécessairement conçus pour la France entière. L'échelon régional devrait se voir confier des missions d'élaboration de dimension restreinte. L'action des universités peut être ici considérable.

DES FORMES NOUVELLES DE BICULTURALISME

Les implications culturelles du bilinguisme ne sauraient être sous-estimées, même si la situation que l'on souhaite créer n'est pas à proprement parler biculturelle. Il existe un lien très fort entre une langue et une culture données (nous ne prenons pas ici le concept de culture au sens étroit, humaniste, mais dans l'acception la plus large du terme, comme une manière globale d'être, de sentir et de penser, la culture définissant l'expérience commune d'un groupe, les habitudes et les comportements moraux de ceux qui le constituent, la dynamique propre à ce groupe unifié par la langue) (16).

Le biculturalisme implique donc la coexistence de deux modes de vie distincts, même s'ils présentent un certain nombre de traits communs. Chacun jouit d'une existence propre. Et la dualité est alors un facteur positif qui s'oppose à l'amalgame. On voit l'importance qui s'attache ici à la promotion parallèle du biculturalisme et du bilinguisme même en contexte européen. Nous nous plaçons dans une hypothèse raisonnable, celle qui retient comme langue seconde européenne l'anglais. Notre hypothèse n'est pas fondée sur une préférence personnelle, mais sur la constatation d'une évolution plus sensible encore en dehors des frontières que dans notre pays (17). Nous ne disposons malheureusement pas de statistiques précises sur le bilinguisme des individus dans les pays monolingues européens tels les Pays-Bas, le Danemark ou la Suède. Mais on peut raisonnablement penser que l'objectif assigné par le Plan à la France de 1985 est d'ores et déjà atteint dans les pays que nous avons mentionnés, et qu'il s'est créé en Europe un état de bilinguisme individuel comparable à celui que connaissent les pays officiellement bilingues tels que le Canada (12 % de bilingues) ou la Finlande (11 % de bilingues). Rappelons qu'en Belgique, en 1947, 18 % des habitants étaient bilingues.

---

(16) Voir : A. L. Kroeber and Clyde Kluckkhon : Culture. A Critical Review of Concepts and Definitions. New York, 1963, p. 291.

(17) Outre-Atlantique les rapporteurs de la Commission sur le Bilinguisme n'hésitent pas à écrire : "Si tous les Canadiens étaient d'expression française, la plupart n'en opteraient pas moins pour l'anglais, parmi les langues étrangères, en raison de sa grande utilité" Canada Crebb vol. 2, L'Education, Ottawa, 1968, p. 211.

Sans doute, y aurait-il quelque danger à assimiler la situation culturelle de nations bilingues dans leurs institutions, et celle de pays monolingues, même si, ici et là, le nombre des bilingues de fait était analogue. Mais un autre élément intervient qui force à engager la réflexion dans un domaine encore inexploré. Le bilinguisme des pays que nous venons de mentionner fait intervenir l'usage de deux langues, quelles que soient ces langues. En Finlande, le suédois et le finnois ; en Belgique, le néerlandais et le français. Le bilinguisme qui tend à s'instaurer dans les pays monolingues n'est pas tourné vers l'intérieur mais vers l'extérieur. Il s'agit en fait de la maîtrise d'une langue véhiculaire commune en plus de celle de la langue maternelle. Ce bilinguisme vise non plus à maintenir, à conserver un certain état de fait, mais à modifier cet état de fait en créant une situation entièrement nouvelle, irréductible aux modèles du passé. Et ce n'est peut-être pas seulement à cause de son universalité que l'anglais est retenu généralement mais par le fait que l'anglais ne coïncide pas avec une seule culture - qu'il est l'expression de plusieurs cultures assez nettement différenciées (l'anglais des Etats-Unis et l'anglais britannique recouvrent deux modes de vie, deux styles de pensée distincts. C'est le sens de la boutade : les Etats-Unis et l'Angleterre ont en commun une langue qui les sépare). Il n'y a pas, pour l'Européen qui utilise l'anglais dans ses échanges internationaux, adhésion à une culture privilégiée ou identification à cette culture.

Mais en même temps, il est incontestable que la révolution technologique qui marque chaque jour davantage la vie des Européens, venue des Etats-Unis, est d'une certaine manière liée étroitement à la langue. L'évolution foudroyante des techniques de diffusion de masse (symbolisée par la formule de Mac Luhan "le village planétaire") ne peut, les satellites aidant, que renforcer encore l'impact culturel de l'anglais. Force nous est donc d'envisager un état probable de biculturalisme où l'élément nouveau serait que les différents pays participeraient, en dehors de leur culture propre, à une culture commune véhiculée par une langue commune. Et il convient d'insister ici sur le terme même de participation, car le choix de cette langue commune traduit alors une volonté commune de prendre part pleinement à cette civilisation technologique. C'est qu'en effet, personne en Europe ne songera à conserver intégralement les valeurs et les modes de vie hérités des passés respectifs. Les problèmes culturels sont des problèmes changeants dans un monde en mutation. Ni la famille, ni l'Université, ni les Eglises, ni les entreprises industrielles ne sont des structures immuables. La tentation sera forte d'exprimer les mutations dans

les termes fournis par la langue des agents de cette mutation. Les commissaires canadiens, au cours de leur enquête sur le biculturalisme, constataient, il y a trois ans (18) : "Même une grande langue de culture, même une langue universelle comme le français peut, dans certaines conditions sociologiques, s'étioler au point de ne plus pouvoir exprimer, pour certains groupes particuliers, les choses essentielles de la civilisation d'aujourd'hui. Dans ce cas, c'est la culture elle-même qui est gravement atteinte, car personne ne soutiendra qu'un groupe a encore, au sens fort du terme, une culture propre qui soit vivante, lorsqu'il est amené à recourir à une autre langue pour s'exprimer à lui-même les réalités dont est faite la majeure partie de sa vie quotidienne". Si l'on a pu écrire (19) que dans certains domaines "le français est une langue non employée au Canada", c'est que de plus en plus l'anglais devient la langue de la technique, celle de l'activité professionnelle.

La double constatation que nous faisons aujourd'hui de l'interpénétration des cultures, et de l'hégémonie d'un tout petit nombre de groupes culturels privilégiés, pour ne pas dire d'un seul groupe culturel privilégié, hégémonie rendue plus puissante encore par les moyens de communication de notre époque, doit nous rendre conscients des implications de ce biculturalisme : la vie de deux cultures implique la vie de deux langues, car si la langue n'est pas la condition suffisante du maintien intégral d'une culture, elle en est une condition nécessaire (20).

La vie et l'épanouissement des deux langues sont donc un préalable à tout biculturalisme, même sous la forme européenne, prospective, que nous évoquons ici. Le problème de la première langue demeure premier. On ne peut donc envisager l'acquisition d'une langue seconde qu'en développant en même temps, et à tous les niveaux de la formation, y compris celle des adultes, la maîtrise de la langue maternelle. Bien plus, on peut faire l'hypothèse que parallèlement aux méthodes naturelles d'apprentissage de la langue étrangère, il y aurait avantage à développer une approche comparative de l'apprentissage de la langue seconde, en particulier chez les plus âgés. On encouragerait ainsi le sentiment de la différence, qui du plan linguistique passerait nécessairement au plan culturel.

(18) Canada. C R E B B vol. I, p. XXV.
(19) The Canadian Journal of Economics & Political Science, Nov. 1958, vol. XXIX, n°4, p. 536.
(20) Canada C R E B B vol. I, p. XXVIII.

On s'accorde généralement pour donner une triple finalité à l'acquisition d'une langue étrangère : la facilitation de l'organisation sociale entre groupes linguistiques différents, la simplification des échanges professionnels, l'ouverture sur des cultures distinctes (le concept de culture étant pris dans son acceptation humaniste restreinte). On voit l'avantage que la possession d'une langue véhiculaire commune représente aux deux premiers niveaux. La multiplication des langues de travail dans les assemblées internationales est onéreuse et peu commode, la formation et l'information techniques se font plus complexes si elles s'effectuent en plusieurs langues. Mais il n'en va pas de même pour ce qui regarde l'accès aux cultures étrangères. Le bilinguisme défini jusqu'à présent (langue maternelle et langue véhiculaire commune au continent) ne répond pas à l'exigence légitime de tout Européen d'avoir accès au patrimoine culturel des nations voisines. Il faut donc aller plus loin que le bilinguisme, s'orienter vers un multilinguisme ou tout au moins, vers un trilinguisme. Mais le projet, qui seul à long terme peut garantir la survie du rayonnement des grandes cultures, serait utopique, si on persistait à confondre trilinguisme et équilinguisme. Il existe, heureusement, bien des manières d'être trilingue. Plusieurs facteurs demandent à être pris en considération : statut des langues en présence, utilisation qui est faite de chacune d'elles. En outre, il ne s'agit pas d'atteindre à une égale maîtrise dans trois ou quatre langues. La distinction entre bilinguisme actif et bilinguisme passif prend ici toute sa valeur. Si l'on s'en tient aux deux aptitudes de compréhension, orale et écrite, il est relativement aisé d'amener de larges sections d'une population donnée à la maîtrise de ces aptitudes qui suffisent pour l'accès à la culture étrangère. Ajoutons que ce développement de la compréhension, au sens le plus large, de la langue étrangère n'exclut pas le dialogue mais le favorise sous une forme hautement respectueuse de la singularité individuelle, chacun s'exprime en sa langue et comprend l'autre. Ainsi, il ne fait violence ni à soi-même ni à autrui. La volonté d'expression, qui se situe au coeur de toute personnalité, se réalise pleinement dans une attention accrue à l'expression d'autrui.

Dans les dix années qui viennent, bien des choses seront transformées (21) et les phénomènes d'assimilation culturelle sont trop fréquents pour ne pas faire réfléchir. Si l'on ne veut pas voir à l'avenir se développer des conflits aigus entre les cultures minoritaires et la culture dominante, et

(21) Voir : P. Schaeffer. L'Avenir à Reculons, Paris, 1970, p. 40 et suivantes.

se généraliser les attitudes qui sont actuellement celles de certaines minorités, il faut reconnaître dès à présent les dimensions sociales et politiques d'un "état de bilinguisme".

UN PROBLEME SOCIAL ET UN CHOIX POLITIQUE

Les implications sociales et politiques d'un bilinguisme souhaitable ne sont pas moins importantes que ses effets culturels. Sans doute, parce que cet état prospectif de bilinguisme européen restera un bilinguisme des individus sans être un bilinguisme des nations, il ne sera pas le résultat d'une décision gouvernementale, mais l'expression consciente d'un besoin ressenti par les individus. Il est essentiel que la liberté du choix de la langue seconde reste entière, et pour cela que les moyens d'exercer ce choix soient mis à la disposition de tous, de tous les adultes en particulier (22). Mais en même temps, il serait illusoire de ne pas tenir compte des chiffres. Partout où un libre choix est proposé aux adultes, on constate que le pourcentage de demandes en anglais est plus fort encore que celui indiqué pour l'enseignement secondaire, et ceci est vrai des centres audio-visuels comme des cours du soir (23).

Mais il ne suffit pas de pouvoir répondre à une demande, il faut encore que cette demande puisse être effectivement exprimée par tous ceux pour qui la maîtrise d'un langue étrangère est soit une condition de promotion sociale, soit un moyen de faire face à la concurrence de la main-d'oeuvre étrangère. Les analyses des demandes d'emploi conduites à l'étranger révèlent que de nouvelles couches professionnelles sont intéressées par les langues étrangères. Ce ne sont plus seulement les ingénieurs et les cadres, mais les techniciens supérieurs qui ressentent la nécessité d'un perfectionnement linguistique. Car l'incompétence linguistique, dans le monde qui se fait, devient facteur d'inégalité. Ce qui est vrai d'une société bilingue comme le Canada peut, à court terme, être vrai de l'Europe. "Dans une société pluraliste, deux faits découlent de la prédominance d'une langue : une utilisation limitée des talents de ceux qui ne possèdent

(22) On consultera à ce propos dans John C. Johnstone, Le Canada vu par les jeunes de 13 à 20 ans. Ottawa, 1969, le chapitre sur l'attitude face au bilinguisme.

(23) J.M Christophe, L'apprentissage intensif de l'anglais, Mémoire de Maîtrise présenté à la Faculté des Lettres de Nancy, 1969.

pas parfaitement la langue dominante et l'abandon par les autres langues de certains domaines de la réalité sociale. Ces deux conséquences peuvent en entraîner une troisième : le développement inégal des ressources humaines des divers groupes" (24).

Le législateur, en France au moins, refuse d'accorder aux langues cette priorité dans la formation des adultes, qui s'impose pourtant dans quelques domaines, et qui tendra à s'imposer très largement, dans la mesure où le marché de la main-d'oeuvre qualifiée, de national devient européen (25). C'est de l'égalité des chances devant l'emploi pour les Français de 1984 qu'il est question ici.

Le nombre de bilingues actifs souhaité pour 1984 par le Commissaire au Plan nous paraît raisonnable. L'état de bilinguisme dont il est question ici, à la différence de celui qui prévaut dans les pays juridiquement bilingues est un état de bilinguisme vers l'extérieur ; il affecte donc essentiellement cette partie de la population dont l'activité professionnelle et sociale est tournée vers l'extérieur. Si l'accélération des échanges est prévisible, il n'en reste pas moins qu'elle affectera diversement les différents secteurs de la vie économique. Il faudra prendre garde toutefois que soit respecté le droit de chaque groupe socio-professionnel à la formation linguistique. Dans une Europe où la décision n'appartiendra plus seulement aux instances nationales, il est essentiel que tous ceux qui sont actuellement associés aux décisions politiques, à tous les échelons de responsabilité de la vie nationale, puissent exercer ces responsabilités au niveau du continent sans en être empêchés par l'insuffisance de leurs connaissances en langues.

CONCLUSION

La réponse à la demande qui s'exprime est donc liée à la fois à la recherche et à l'expérimentation pédagogiques et à la volonté politi-

(24) J. Brazeau : "Language Differences and Operational Experiences" in The Canadian Journal of Economics and Political Science, nov. 1958, vol. XXIX, n°4, p. 536.

(25) Les textes qui régissent en France le recyclage des cadres en chômage le montrent assez.

que de créer une situation nouvelle, qui réponde davantage aux exigences d'un continent en transformation. L'objectif suggéré est réalisable à certaines conditions. Reprenons-en la liste brièvement :

Au plan de la recherche et de l'information pédagogiques

Poursuite des expérimentations visant à la différenciation des méthodes d'apprentissage (extensif/intensif en particulier).

Définition d'objectifs distincts selon les langues qui tiennent compte du statut propre à chaque langue.

Information très large auprès des publics sur la nature des efforts requis pour la maîtrise d'une langue seconde.

Comparaison des cheminements d'apprentissage et mesure des résultats obtenus dans les autres pays européens monolingues.

Redéfinition des objectifs de l'enseignement des langues au collège et au lycée.

Au plan de la décision pédagogique

Renforcement de la langue maternelle à tous les niveaux de la formation et du perfectionnement.

Mise en place d'un trilinguisme, seule garantie contre l'hégémonie culturelle d'un groupe privilégié, tenant compte de la distinction entre connaissance active et connaissance passive de la langue.

Au plan de la décision politique

Prendre le problème dans sa totalité, pédagogique, culturelle et sociale, sans privilégier un aspect au détriment des autres.

Reconnaître la valeur de promotion sociale représentée par la maîtrise d'une langue seconde.

Faire en sorte que de nouvelles inégalités ne s'établissent pas à la faveur d'un sous-développement linguistique.